



 **Des NOTES de**
LECTURE 

...  **1^{er} février 2012**  ...

« Notes » réalisées par Henry Colombani – ancien délégué national à la FCSF, membre de « Mémoires Vives Centres sociaux » - au simple titre d'un retraité, bénévole associatif qui, souhaitant approfondir ses lectures, propose de les partager avec ceux qu'elles intéresseraient. Elles sont donc subjectives, selon les intérêts du moment et les choix de l'auteur, et n'engagent aucune institution. En espérant qu'elles inciteront à lire, à nourrir le travail et les réflexions des acteurs bénévoles et professionnels, dans l'accord comme dans le débat contradictoire ! Les ouvrages retenus sont répertoriés et classés à la FCSF.

Site : <http://www.centres-sociaux.fr/> - rubrique : « Ressources / Notes de lecture »

. Michel CHAUVIERE, *L'intelligence sociale en danger. Chemins de résistance et propositions*. La Découverte, 2011. - 272 p., 21 Euros

Réforme(s) ou casse(s) sociale(s) ? Cette polémique est cœur des débats/combat sur la question sociale telle qu'elle se transforme, notamment depuis la fin de la période de croissance (les « Trente Glorieuses », qui avaient permis la consolidation d'un modèle d'Etat providence de services publics et de redistribution) et, plus durement, depuis les années 1990-2000, avec la généralisation européenne et mondiale du néo-libéralisme et des outils conceptuels qu'il a fait entrer dans les mentalités puis dans les habitudes...

Alors : L'intelligence sociale en danger ?

Bien que les centres sociaux ne soient pas explicitement situés dans le champ réglementaire régissant les équipements sociaux et médico-sociaux de l'action sanitaire et sociale¹, leurs publics et leurs missions ils sont concernés, car à l'interface des domaines de l'éducation populaire, de l'action sociale et du développement social, de l'économie sociale et solidaire. Aussi, pour répondre à la question inaugurale, chacun se doit de former son opinion avec ses connaissances et, surtout, ses convictions, selon un large éventail de nuances : de la critique radicale au réformisme critique. Mais il est utile pour construire son jugement en raison, de rassembler un arsenal d'arguments plus approfondis, fondés sur les références historiques et théoriques des conceptions du social et de l'action sociale... Avec ses analyses aiguës, sa force décapante, l'ouvrage de Michel CHAUVIERE est une lecture tout à fait d'actualité.

Le dernier ouvrage de Michel CHAUVIERE, sous ses allures de réquisitoire, est une critique radicale - c'est-à-dire qui va à la racine philosophique, sociologique et historique des choses -, et systématique - qui met en évidence les cohérences qui font système à chaque moment des évolutions de la pensée et du droit qui déterminent les politiques sociales. *L'intelligence sociale en danger*, légitimée par ses qualités argumentaires, est un appel à la lucidité la plus aiguë de ce qui se produit depuis deux décennies : pessimisme de l'intelligence, sans doute, mais offre de pistes de résistance et de propositions prospectives : optimisme de la volonté, certainement.

On connaît le combat que mène l'auteur de *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*² depuis... fort longtemps : dès le début des années 90, avec Jacques GOTBOUT, il posait explicitement la question de l'ambivalence de la destinée du social avec les interrogations de *Les Usagers entre marché et citoyenneté*³. Plus récemment, avec Jean-Michel BELORGEY et Jacques LADSOUS, il avait animé une vaste opération de cahiers de doléances au cours d'états généraux du social, dans une démarche d'expertise collective⁴.

Pour le sociologue, analyste des politiques sociales et spécialiste de la question sociale familiale⁵ - entres autres -, se pose la question : « *Y a-t-il encore une politique*

¹ Loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale (du 2 janvier 2002, réformant la loi de 1975 sur les institutions sociales et médico-sociales)

² La Découverte, 2007. Réédité en 2010.

³ L'Harmattan, 1992.

⁴ Démarche associant professionnels du travail social, usagers, formateurs, cadres administratifs, des universitaires, chercheurs et élus ; une semaine, du 18 au 24 octobre 2004, a été consacrée aux cahiers de doléances et de propositions, avec un débat public prolongé par un ouvrage (un DVD inclus) : *Reconstruire l'action sociale*, Michel Chauvière, Jacques Ladsous, Jean-Michel Belorgey, Collectif, Dunod, 2006.

⁵ Il a fondé avec Bruno DURIEZ, en 1982, Le GRMF (Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux) et animé les *Cahiers du GRMF*. Noter qu'il a particulièrement travaillé dans les années 80 sur les associations soutenant le droit de parents à se mêler des affaires publiques (cf. l'exemple du Mouvement populaire des familles, ancêtre de la CSF et de la CLV, tendant à transformer les usagers consommateurs de services en acteurs capables d'initiatives

d'action sociale en France ? Malgré nos valeurs de solidarité, le tableau reste sombre. À la maltraitance des usagers, dont on bafoue les droits après les avoir affirmés, s'ajoute une " malmenace " des professionnels et des bénévoles. Face au mal-logement et au mal-emploi qui s'aggravent, le sentiment d'impuissance gagne du terrain. L'égalité en droit recule devant l'équité et la sécurité. La raison gestionnaire, hégémonique dans la main de velours de la gouvernante locale, emporte tout sur son passage... »⁶

L'ouvrage se consacre donc à un véritable démontage - une déconstruction - des implicites des doctrines qui infiltrent les politiques de solidarité, « *non que toute chose soit désormais transformée en marchandise et que le lucratif règne en maître absolu... Mais plus simplement parce que ces dernières années, un néolibéralisme agressif, tout à la fois économique et sociétal, a marqué des points décisifs contre la République sociale...* » [Introduction, p. 5]

Jusqu'où sommes-nous déjà atteints par cette rationalité technicienne et les langages qui s'y associent (mêlant sous couvert de parures d'éthique une démolition de l'Etat Providence, avec des outils tels que ratios budgétaires et culture de résultats sous le beau terme d'évaluation - ainsi détournée de la volonté d'origine de renforcer le jugement démocratique sur l'action associant les acteurs eux-mêmes⁷ -, montée du lucratif sous la pertinent principe de coopération... oubliant que le terme de « *management* » vient du vieux français « *mesnagier*⁸ », c'est-à-dire : « ménager », « prendre soin » ! Sommes-nous à ce point déjà « *chalandisés* », parce que dépourvus d'appareil critique suffisant, condamnés à une sorte de schizophrénie qui nous incite à suivre quand même ces pratiques - au nom du pragmatisme, du réalisme, de la nécessité de survie : « *il faut faire avec...* », alors que nous nous « indignons » vis-à-vis de ce qu'elles représentent, voire nous les combattons, mais dans d'autres espaces, sur d'autres tribunes ou « *networks* » ?

L'auteur saisit quelques axes majeurs des évolutions des formes et politiques de l'action sociale, et construit une architecture de l'ouvrage qui d'elle-même est hautement significative et de la critique et des préconisations qui viendront, constituant le fil rouge de sa démarche. Pour commencer, revenir aux fondements, ramassés en une formulation dense mais très claire [p. 237] : « *Nous avons voulu montrer qu'il est impossible de séparer quatre registres fondamentaux :*

- . les droits positifs et les accords normatifs qu'ils permettent,*
- . les institutions pérennes contre la discontinuité des marchés, en y rattachant les professions et les usagers organisés,*
- . les savoirs partagés pour mieux connaître, comprendre et agir,*

dans la sphère publique, de participation à la gestion des instances paritaires : les CAF, par ex. [chap. 4, p. 159].

Ce point intéresse bien évidemment les centres sociaux, dont les travaux de *Mémoires vives - Centres sociaux* explorent, depuis 2011, les positions sous le thème : *Des centres sociaux entre militances résidentielles et institutionnalisations de l'action sociale locale*.

⁶ Voir le prière d'insérer de l'ouvrage sur : <http://www.decitre.fr/livres/Reconstruire-l-action-sociale.aspx/9782100498543>

⁷ Comme le préconisait Patrick VIVERET, en 1988, dans son célèbre rapport VIVERET, Patrick, *Evaluer les politiques et des actions publiques*, Rapport au Premier Ministre [Michel Rocard]. La Documentation française, 1990. CHAUVIERE s'élève ici non pas contre ce principe d'évaluation, mais dénonce, avec virulence, « *la folie évaluative dans le secteur social* », et invite à « *défier le piège de l'évaluation des pratiques* » quand elle est dominée par une économie privée de l'évaluation et *un certain business évaluatif* qui s'autonomise... [p. 225 - 232]

⁸ Voir par exemple, d'Olivier de SERRES, l'agronome de Sully sous Henri IV: *Le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*. (1600), Actes Sud 2001.

. et, enfin, une relation singulière à autrui, qualifiée ici d'acte et de métier clinique. Bon nombre innovations historiques sont nées au cœur de ce 'carré des intelligences' et, aujourd'hui encore, l'essentiel du social réalisé transite encore par un tel cadre.

Tel est le socle sur lequel CHAUVIERE appuie son argumentation, estimant que ce « précieux héritage est en voie de gestion à la découpe, en même temps que s'oublie l'idée de doctrine sociale et la nécessité d'un cadre commun... » [id.]. Et ce, sous couvert d'individualisation, de contractualisme et de recherche effrénée d'économies.

Critique y compris de la décentralisation du social - d'un certain usage, au moins -, comme perte du cadre commun de référence... Livraison au marché, sous couvert de modernité, véritable machine à détricoter les acquis sociaux... Comme il va ! D'un premier mouvement d'agacement - « mais il tire sur tout ! » - on est vite ramené à l'essentiel sur quoi fonder nos débats et nos réflexions, avant de formuler nos jugements : la plus grande richesse de ce travail consiste à nous contraindre à relire les sources du droit et des politiques sociales. Et cela passe bien par les fameux quatre registres nommés plus haut, et déclinés dans le détail à travers les chapitres de l'ouvrage. On peut laisser de côté, si l'on est rebuté par le ton polémique, et le tranchant du style, les conclusions parfois à l'emporte-pièce⁹, mais la passion a sa place dans ce combat - pour examiner avec attention les développements argumentaires.

Ainsi, « De quoi la constitutionnalité du social est-elle le nom ? », [p. 20 sq.] nous rappelle le social comme consubstantiel à la conception de la société et les sources historiques et politiques de son ancrage dans la Constitution française de 1946 puis de 1958, et de la culture solidaire du social « au double sens d'organique et de publique ». Ce fonds de doctrine sert de levier pour faire du social un droit opposable et - en quelle densité de termes ! - un point d'appui pour résister à la marchandisation : « le social n'est pas une prestation vendue, ni même rendue, ni même offerte. Ce n'est donc pas un commerce, mais un droit opposable générateur d'obligations 'au service de', et les services concrétisent ces obligations...- [p. 157]

On appréciera particulièrement - et on pourra méditer sur l'intérêt de s'en faire un outil de jugement dans sa propre conduite de l'action - la démonstration selon laquelle « l'action sociale n'est pas un algorithme » [p. 35 sq.] qui commande la pensée « calculante » - numérique, notamment -, et impose ses formes logiques. Exemple :

⁹ Ou par l'impression, mais assez vite dissipée, que parfois résistance est connotée de repli sur des acquis d'un temps historique idéalisée dans un format surdéterminé par le service public : par exemple, lorsqu'il s'agit de soutenir la formation - pilier du savoir social à côté de la recherche - sévères sont ses critiques autour des Ecoles privées de travail social - réunies dans l'UNAFORIS depuis 2008 : « Faut-il croire aux Hautes écoles de travail social ? » [p. 202 sq], avec le risque d'alignement sur un marché concurrentiel sous les directives européennes, la critique de la VAE, etc., au sein d'un argumentaire qui par ailleurs mérite attention : « les pro-business sont entrain de l'emporter avec la complicité des pro-décentralisation de l'administration centrale devenue hyper-gestionnaire... ». Il en appelle, plus positivement, à un sursaut : « Il faut pour la formation du social en actes une nouvelle ambition intellectuelle et institutionnelle, un véritable big bang, une libération. En tout cas beaucoup plus qu'une ré-ingénierisation ». [p. 207]

l'action publique formatée (LOLF/RGPP) par un algorithme fait de missions, programmes, actions, qui dirige d'en haut sans espace de discussion ni d'interface « humain ». C'est le contraire d'une approche « *analogique* », soutenue par une pensée « *heuristique* » (de recherche), incluant la relation et la relativité comme composantes - les débats, l'émotionnel, l'inspiration...-, permettant « *de bâtir des hypothèses, de trouver des itinéraires dans le brouillard, plus généralement de résoudre les mille problèmes confus posés par la vie de tous les jours, par une voie autre que l'application d'une méthode ou d'un protocole préétablis.* » [p. 36]

Le chapitre 2, « *Consolider nos accords normatifs pour l'action collective* », après avoir examiné les faits de la dégradation à travers deux exemples forts qu'il décortique au scalpel : *La fin du cycle de l'intérêt de l'enfant*¹⁰ [p.67-74] et « *Après cinquante ans de service, le médico-social à la trappe* » [p. 74-77]. Et ce, alors qu'un social apparaît comme *dévitalisé, à l'épreuve de la décentralisation des compétences* [p. 77sq] ainsi que de délégations de plus en plus nombreuses, et selon des lois de marché, appels d'offres, mise en concurrence... à des opérateurs/employeurs et des agences en hausse, à la recherche des segments d'intervention les plus solvables... tandis que les métiers vont à la baisse. [p. 82 sq]

C'est pourquoi « *Redonner sens au moment juridique et rappeler les droits de l'homme, mais aussi l'État de droit* » [p. 87 sq] sont deux impératifs à expliciter et à reconquérir : comment passer de la distribution des droits individuels de plus en plus morcelés, additionnés selon la dérive économiciste consistant « *à réduire la société des hommes à leurs utilités individuelles* », pour retrouver « *le Droit comme bien commun*¹¹ »

Le chapitre 3, « *Affirmer et affermir l'approche institutionnelle* », avec comme sous titre : « *Qui a peur des institutions ?* », examine la situation faite aux institutions, organisations, entreprises... non lucratives ou lucratives désormais partenaires des politiques sociales : à l'épreuve de la construction européenne - et notamment des directives telles que sur les SSIG - et dans l'optique d'une activité non économique et d'intérêt général.

On retiendra ici tout l'intérêt de la section « *Contre le déclassement du monde associatif* » [p. 119-134]- considérant les associations d'abord comme des « *acteurs collectifs et baromètres de la démocratie* », même si elles sont tenaillées par une double contrainte d'où il faut sortir. Et la nécessité de s'interroger sur « *Quel printemps pour les associations gestionnaires ?* » Soit l'examen de la dérive gestionnaire qui touche les associations par contrainte et normes imposées - ou par leurs propres déplacements inconscients ? - mouvement qui conduit les commandes sociales vers les entreprises lucratives.

La question des associations ayant mission d'action sociale et leurs rapports avec la commande publique est reprise dans les préconisations : « *4. Réarmer l'esprit de service public jusqu'au sein des associations délégataires* » [p. 242] Ce point, qui serait le complémentaire de l'association lieu et animatrice de démocratie sociale, doit bien entendu être soumis à discussion, notamment eu égard aux définitions sur lesquelles on s'accorde - ou non - des termes de plus en plus présentés comme

¹⁰ Ou l'analyse de dix années de précarisation, soulignée tant par la dernière Défenseure des Enfants - Mme D. VERSINI - que par DEI-France (cf. l'intervention de M. CHAUVIERE aux débats : *L'intérêt supérieur de l'enfant en questions. Leurre ou levier au service de ses droits ?* 20/11/2010, Assemblée nationale) : www.dei-france.org

¹¹ L'auteur cite ici les travaux d'Alain SUPIOT, notamment : *Homo juridicus. Essai sur la fonction anthropologique du droit*, Seuil, 2005.

équivalents de « service public », « intérêt général », « utilité sociale » ou encore « intérêt collectif » ! [p. 51-52]¹²

Sont également développées les évolutions des problématiques liées aux professionnels, aux professions, et aux métiers, sans oublier les débats autour des conventions collectives... : « 4. *Soutenir les professions et la démocratie sociale* », avec comme principaux items : Résister à l'insidieuse déprofessionnalisation - Penser la question des professions - Protéger les champs professionnels au niveau territorial - Respecter les praticiens et leur collégialité - Défense et illustration du conventionnel - Politiser l'usage des services contre le consumérisme ambiant... [p.135-168]

On insistera sur la place que CHAUVIERE accorde *la clinique*¹³ - en référence aux métiers et aux professions : « *La révolution clinique* » [p. 210-224] visant par cet approfondissement de la spécificité des métiers à défendre *l'acte* - qui met en présence un professionnel et une personne humaine («*bénéficiaire, usager, ayant-droit, ou un jeune, un homme, une femme...*) dans un rapport social - contre les instruments et outils qui se généralisent dans le secteur médico-social notamment, avec les programmes d'informatisation « *accentuant la sanitarisation et la procéduralisation du social...* » [p. 217] En effet, « *nous sommes dans une crise anthropologique, que décrivent de plus en plus d'auteurs* » [...] faisant suite, plus en profondeur, « *aux mutations provoquées au cœur des valeurs humanistes et dans les représentations de la société et de l'homme tenues jusque là comme fondamentales et faisant durablement consensus (accords normatifs)...* » [p. 219]

... « **Un autre chemin de modernisation est cependant possible** »
Les propositions sont détaillées [p. 238 à 252]

L'auteur propose ainsi une série de préconisations qui constituent, là encore, davantage une mise en cohérence des référentiels examinés tout au long de l'ouvrage, mais ici sous forme de mise en perspective (et en prospective ?), plus qu'un catalogue de mesures, et invitent aux débats :

Propositions

1. Veiller à l'effectivité des droits et aller vers de nouvelles protections sociales
2. Les politiques publiques dédiées impliquent des compromis durables
3. Réveiller la pensée institutionnelle
4. Réarmer l'esprit de service public jusqu'au sein des associations délégataires
5. Que vivent les métiers et que soient respectées les professions
6. Politiser les usages, parier sur la citoyenneté des usagers
7. Le savoir est vivant, la bataille des mots est décisive
8. Que renaisse l'espace-temps de la formation
9. Respect pour le trièdre de la clinique
10. Déjouer le piège évaluatif par la voie démocratique
11. Relégitimer l'action sociale et le travail social à visage humain

En conclusion

¹² Voir les analyses approfondies des évolutions des textes de la Loi de 2002, avec les hiérarchisations des missions : p. 48-52.

¹³ Une méthode (clinique) « en perpétuel mouvement dialectique entre une pratique qui rencontre son objet et un savoir à un moment donné.. » (selon Georges SCHOFF, « article « *Clinique* », in Jean-Yves BARREYRE et Brigitte BOUQUET (dir.), *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, « Travail social », Bayard, novembre 2006).

Notre réflexion est donc stimulée sans ménagement : les nombreuses références conceptuelles philosophiques - et des plus sérieuses - affleurant ici ou là¹⁴, la pertinence de la mise en évidence des points névralgiques, des contradictions..., l'ampleur du champ historique traversé¹⁵ et la rigueur du suivi technique des processus réglementaires du droit social et des politiques... invitent à nous questionner nous-mêmes, si possible en mettant entre parenthèses, le temps d'une pause, nos adhésions idéologiques et nos convictions :

Face à ce qui se change et se transforme, tant sous la poussée des évolutions historiques et sociologiques, d'une part, que selon les réponses des politiques publiques, d'autre part¹⁶, il s'agit de faire la distinction entre :

- *ce qui relève de la nécessaire réforme* - débattue démocratiquement - pour faire évoluer les choses vers une optimisation pour le bien des gens, compte tenu de l'intérêt général, et qui ne se contente pas de se replier sur la défense de ses acquis, aussi nécessaire soit-elle,
- et *ce qui peut être constaté comme de la régression sociale*, de la mise en cause de l'Etat providence, soit par délitement par laisser aller des procédures ou par démantèlement programmé par les décideurs,
- afin, pour les acteurs du social, de déterminer, en s'appuyant sur les forces de résistance comme sur les forces de propositions et de prospective, *quelles sont les marges de manœuvres dont on dispose pour un progrès ?*

Il faut noter - *in fine* - ce sentiment de se trouver par moment ramenés aux temps des prémices de l'Etat providence, à la fin du XIXe siècle, à cette phase où la philanthropie des laïques, le « caritatif » des confessionnels se sécularisant, les solidarités ouvrières, syndicales, coopératives ou associatives et les politiques naissantes de l'Etat inventaient la question sociale en une multitude d'essais - dont les ancêtres du travail social¹⁷ au début du XXe siècle qu'ont été les trois catégories désignées : visiteuses (ancêtres des travailleurs du sanitaire) - surintendantes (avant les assistant(e)s de service social - résidentes sociales (Maisons sociales puis... Centres sociaux). Mais à cette époque, l'invention, la lutte conduisaient à l'espoir d'une question sociale résolue. Aujourd'hui, le « *social réalisé* » - pour reprendre la belle expression de CHAUVIERE, récurrente à travers tous les chapitres de son ouvrage - irait-il vers sa fin ? Cela étant exprimé dans l'ordre du ressenti. Mais pour ne pas désespérer, on peut utiliser l'ironie et, sous forme de clin d'œil, se souvenir qu'un des premiers textes sur ce thème : « *Le social c'est fini ! La nouvelle politique sociale : austérité, discipline, retour au marché* » était le titre du pamphlet d'un jeune haut-fonctionnaire de l'époque¹⁸. C'était avant 1981, avant la décentralisation et les appels à projets, les normes de qualité et l'évaluation !

¹⁴ Par exemple : Pierre Bourdieu - sur la *violence symbolique*, [p. 237], Gilles Deleuze sur la soumission au *réel machinique* [p. 39], Michel Foucault - sur la notion de *clinique* [p. 211]),

¹⁵ On appréciera comme particulièrement significatives et démonstratives les trois « *Chronologies du médico-social en France* » (1948-2011) offertes en Annexe 1 de l'ouvrage. [p. 255-261]

¹⁶ Pour l'étude comparative des évolutions et transformations des politiques sociales européennes, il faut se reporter aux travaux essentiels de Gosta ESPING-ANDERSEN, *Les trois mondes de l'Etat providence, essai sur le capitalisme moderne*, PUF, 1999. Pour une approche pédagogique récente : Gosta ESPING-ANDERSEN, avec Bruno PALIER, *Trois leçons sur l'Etat providence*, La République des idées/Seuil, 2008.

¹⁷ Selon Roger-Henri GUERRAND et M-A RUPP, *Brève histoire du travail social en France, 1896-1976*, Privat, 1978.

¹⁸ Michel VINGRE, éditions Autrement, 1980. ouvrage dont une recension fouillée était donnée par... Michel CHAUVIERE lui-même, posant en termes de l'époque les prémices des critiques d'aujourd'hui ! in *Revue française de sociologie*, 23-1- 1982, p. 156-157.

Cela ne saurait inquiéter les Cassandres qui, s'ils ont raison d'alerter... c'est toujours trop tôt, et leur rôle restera toujours de prêcher dans le désert - mais utilement pour le futur... mais devrait encourager ceux qui ont compris que ces alertes ont la vertu de poser le doigt sur les plaies et, de nous inciter, désormais désillusionnés et plus lucides, aux débats et aux engagements dans l'endurance de l'action collective au quotidien ?

Henry Colombani

Table des matières

Introduction
Canal historique
Le grand écart
Récurrence de la question sociale
L'exigence d'un projet politique

1. S'appuyer sur l'État de droit social

De quoi la constitutionnalité du social est-elle le nom ?
Les transformations de l'action publique - Essai de classement - L'échec de l'évaluation démocratique des politiques publiques ?
L'action collective n'est pas un algorithme
Un nouveau rapport au monde et à l'action collective - Le social dans la tenaille - Le cumul des effets pervers
Renflouer le service public d'action sociale
Sous l'effet de la LOLF et de la RGPP - Significations d'un changement de référentiel -
Nécessité d'un service public

2. Consolider nos accords pour l'action collective

Deux exemples récents de dégradation
La fin du cycle de l'intérêt de l'enfant - Après cinquante ans de service, le médico-social à la trappe
Le social à l'épreuve de la décentralisation des compétences
Un social dévitalisé - Opérateurs/employeurs et agences en hausse, métiers à la baisse
Redonner sens au moment juridique
Rappeler les droits de l'homme, mais aussi l'État de droit - Le contrat organise, mais ne garantit pas la solidarité

3. Affirmer et affermir l'approche institutionnelle

Qui a peur des institutions ?
Institutions, organisations, entreprises - Les institutions sociales à l'épreuve de la construction européenne - Pour une activité non économique et d'intérêt général
Contre le déclassement du monde associatif
Les associations, acteurs collectifs et baromètres de la démocratie - Sortir de la double contrainte - Quel printemps pour les associations gestionnaires ? - Institutions et dispositifs

4. Soutenir les professions et la démocratie sociale

Résister à l'insidieuse déprofessionnalisation
Penser la question des professions - Protéger les champs professionnels au niveau territorial - Respecter les praticiens et leur collégialité - Défense et illustration du conventionnel
Politiser l'usage des services contre le consumérisme ambiant
Questionner l'usager - Généalogie des rapports sociaux d'usage - Soutenir les usagers citoyens

5. Restaurer les deux piliers du savoir social : la recherche et la formation

Affronter la question de la recherche

La recherche scientifique et le travail social - Retour sur quelques tentatives de structuration - Un champ, pas une discipline - De quelques fondamentaux pour toute recherche - Propositions pour une recherche critique

Formation cherche politique substantielle

Une professionnalisation en berne - Ce qui se passe dans un centre de formation - Ce qui se dit dans les cénacles - Faut-il croire aux Hautes écoles de travail social ? - Libérer la formation

6. Actes de métier cliniques contre bonnes pratiques

Extension et crise de la clinique

La révolution clinique - L'acte contre les instruments - Ambiguïtés et contradictions du care

Défier le piège de l'évaluation des pratiques

L'évaluation comme déni et déplacement du social en actes - La folie évaluative dans le secteur social

Conclusion / Un autre chemin de modernisation reste possible

Annexes

1. Chronologies du médico-social en France, hors sécurité sociale

2. Principaux sigles utilisés